


CE QUE SAVENT LES PARENTS DE LA SANTÉ DES ENFANTS ADOPTÉS

Mots clés :Adoption

Par  Delphine Chayet - le 16/10/2013

Un rapport sur l'état de santé des enfants adoptés fait le point sur les difficultés rencontrées par les familles.



Un petit Ethiopien adopté par un couple Français.

En 2010, l'adoption en urgence de centaines d'enfants haïtiens après un séisme dévastateur avait incité les pouvoirs publics à se pencher sur leur devenir. Une vaste étude, élargie à l'ensemble des adoptions réalisées en France en 2005, 2008 et 2010, a alors été lancée. Ses résultats, communiqués début septembre au ministère des Affaires sociales et de la Santé, apportent un éclairage inédit sur la réalité des difficultés rencontrées par les familles adoptantes et leurs enfants.

«Faute de suivi systématique des enfants, les données objectives manquaient cruellement. Or c'est un domaine où les fantasmes sont nombreux», remarque Juliette Halifax, démographe dans un centre de recherches sur l'enfance en Picardie et principal auteur du rapport.

Alors que la découverte d'un handicap ou d'une maladie invalidante est une crainte des candidats à l'adoption, l'étude montre tout d'abord que ce cas de figure est relativement «rare». Sur les 400 familles interrogées, 27% déclarent que leur enfant adoptif avait un problème de santé, inconnu dans deux cas sur trois, à son arrivée. Nombre de ces pathologies «cachées» sont toutefois des maladies infectieuses bénignes et endémiques dans le pays d'origine, comme des teignes ou des gales, ce qui contribue à expliquer qu'elles n'aient pas été signalées aux parents adoptants.

A contrario, les cas d'hépatite A, de syphilis ou de paludisme, qui concernent peu d'enfants, «sont quasiment toujours connus des parents avant l'adoption», selon les chercheurs. De la même manière, plus des trois quarts des parents concernés étaient prévenus de malformations congénitales et d'anomalies chromosomiques - qui affectent 4% des enfants.

Restent les situations douloureuses, que le rapport ne chiffre pas avec précision, dans lesquelles des familles découvrent une maladie grave en accueillant leur enfant. Il s'agit le plus souvent de «troubles mentaux et du comportement», qui concernent 4,3% des enfants et constituent le deuxième type de problème de santé cité. Seuls 21% des parents en étaient avertis. L'information dépend beaucoup de l'origine géographique des enfants. Ainsi 85% des parents adoptant en France un enfant ayant un problème de santé ont été prévenus. «Ce n'est pas le cas pour les autres continents où ce taux est de 37% en Asie, 35% en Amérique et seulement 19% en Afrique et 8% en Haïti», souligne le rapport.

L'âge de l'enfant est crucial

Les enquêteurs ont aussi cherché à cerner l'état psychologique des enfants à plus long terme. Ils observent que 15% des enfants ont connu des difficultés de cet ordre: des troubles du sommeil, des angoisses ou des difficultés d'attachement pour certains; de l'agressivité et des colères pour d'autres, une hyperactivité dans de plus rares cas.

L'apparition de ces troubles est fortement liée à l'âge de l'enfant au moment de son adoption, les enfants les plus jeunes étant moins concernés. On sait que la préparation de l'enfant joue aussi. Or elle est jugée insuffisante par deux tiers des parents ayant adopté à l'étranger, 15% estimant même que leur enfant n'avait pas du tout compris les changements qu'implique l'adoption. «Mais c'est essentiellement autour de la scolarité que les difficultés se cristallisent», relève Juliette Halifax, soulignant que les parents sont plus d'un quart à faire état de troubles de l'apprentissage (difficultés de prononciation, de concentration, de mémorisation, etc.).

L'étude montre dans le même temps que 78% des enfants de plus de trois ans maîtrisent parfaitement le français et qu'un éventuel retard scolaire est rapidement rattrapé.

La réussite scolaire est liée au temps que la famille d'adoption a pleinement consacré à l'enfant avant son entrée à l'école. «Si cette durée est inférieure à trois mois, la probabilité de rencontrer des difficultés par la suite est trois fois plus élevée», notent les chercheurs qui recommandent un allongement des congés parentaux pour adoption.

Ils répondent enfin à l'interrogation principale des pouvoirs publics, en précisant qu'ils n'ont pas mesuré plus de difficultés (sauf juridiques) dans les familles ayant accueilli des enfants après le tremblement de terre en Haïti. Globalement, quelque 8% des familles sont pris dans des problèmes relationnels importants avec leur enfant et les conseils généraux semblent démunis pour les accompagner. Ce parcours se termine dramatiquement (parfois par un éloignement familial) pour 3% des enfants. En extrapolant, «cela signifie que pour année comme 2005, où près de 5000 enfants ont été adoptés, 150 se trouvent en rupture familiale quelques années après».